

## NOTICE ENVIRONNEMENTALE

### PROJET

**Nature du projet** Ombrières photovoltaïques

**Maître d'ouvrage** URBA 102

**Surfaces** champ photovoltaïque 23 965 m<sup>2</sup> // surface projetée : 23 505 m<sup>2</sup>

**Réglementation applicable au projet** Permis de construire  
Examen au cas par cas<sup>1</sup> (article R122-2 du Code de l'environnement) : Rubrique 30

**Objectifs de la notice**

- réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes des parcelles concernées
- anticiper les exigences réglementaires et propositions selon doctrine "Eviter-Réduire Compenser"

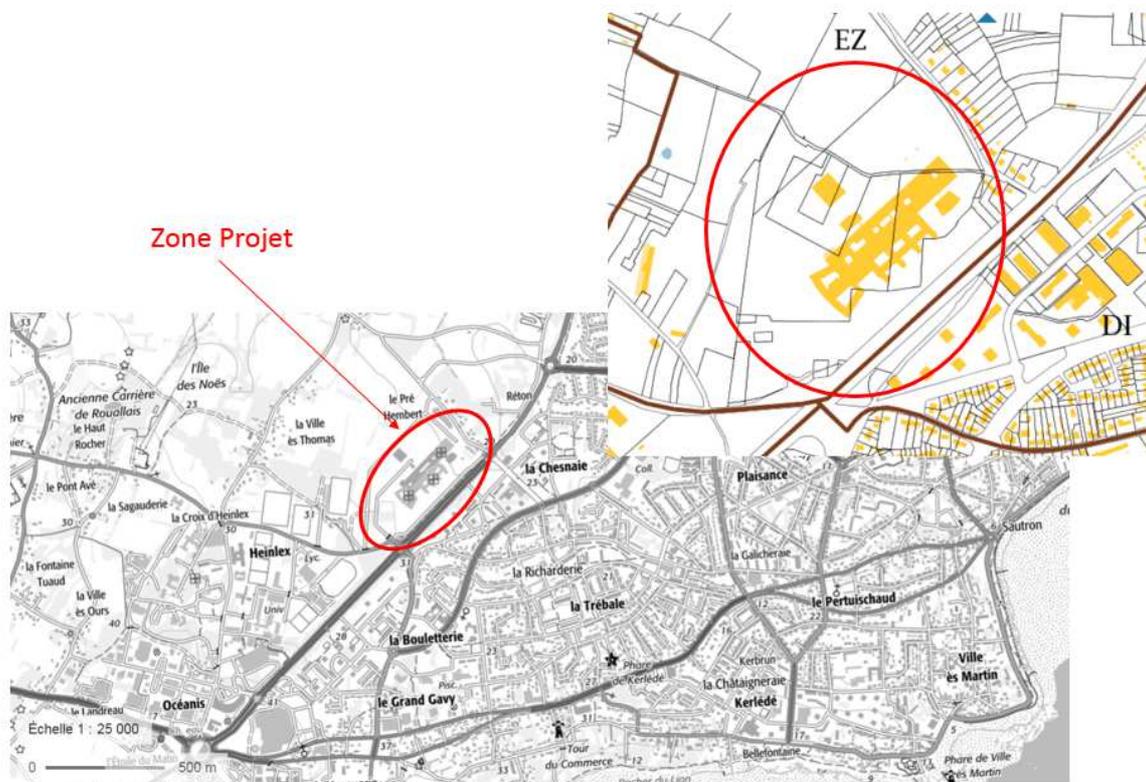
### LOCALISATION

**Département** Loire Atlantique (44)

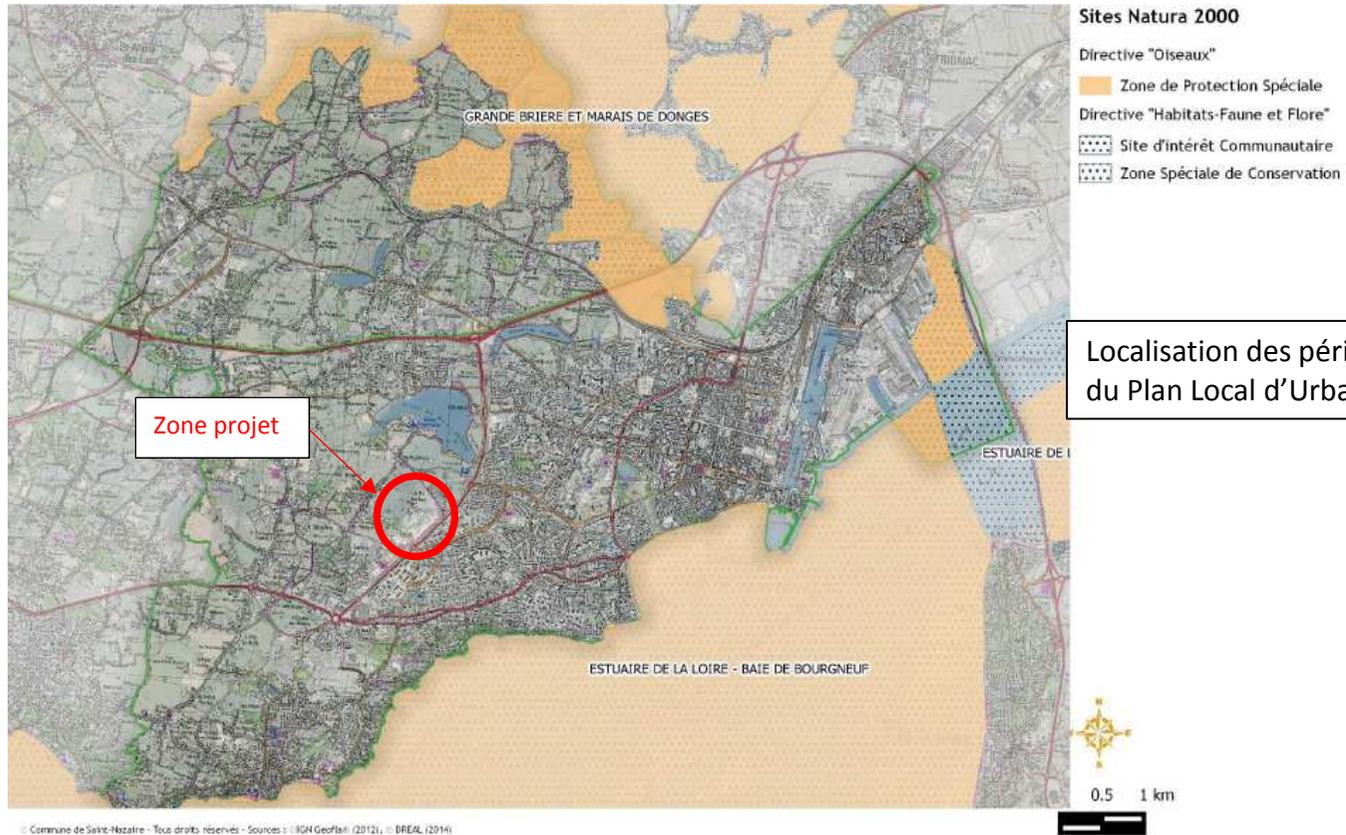
**Commune** SAINT NAZAIRE

**Adresse** 11, Boulevard Georges Charpak, 44600 Saint-Nazaire

**Situation**

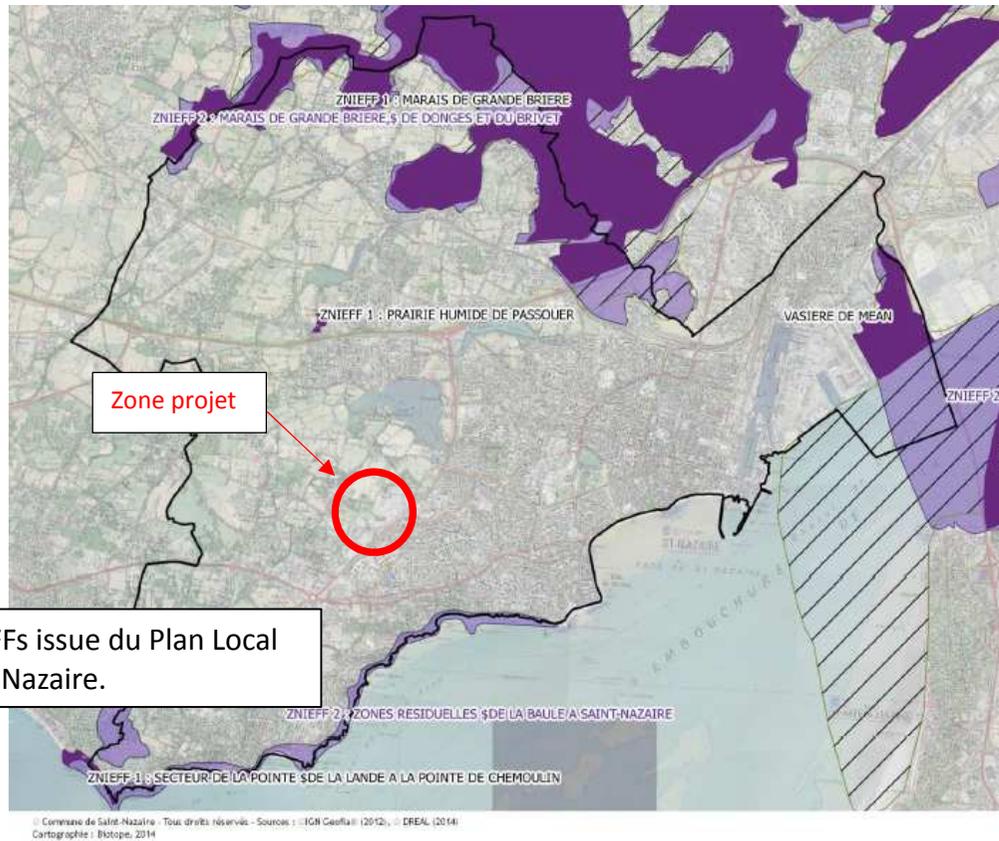


Carte 1 : Localisation générale du projet



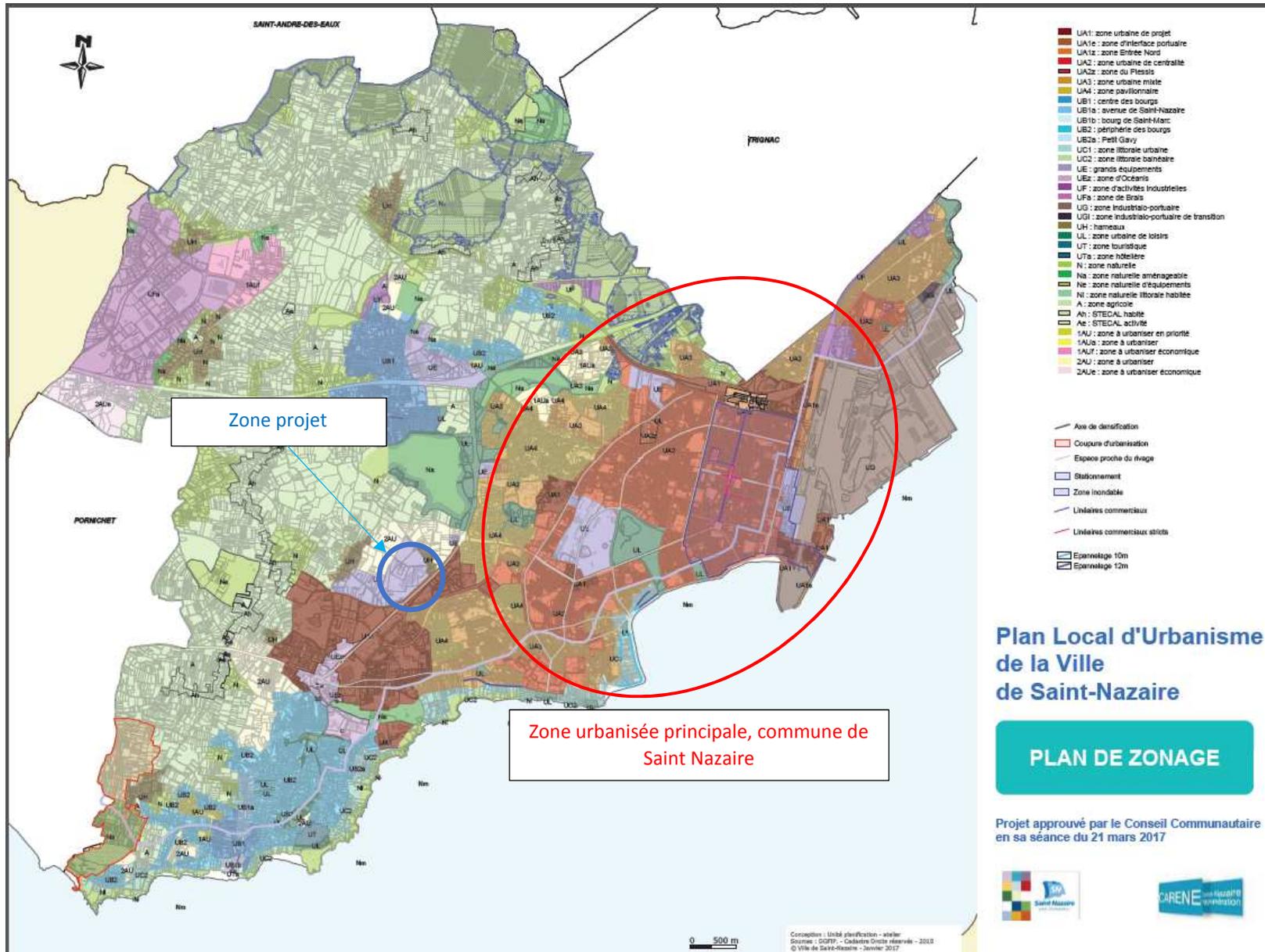
Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
<b>PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL</b>			
NATURA 2000	Site le plus proche à plus de 1 380 m	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
Parc National	Projet situé hors du périmètre	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
<b>FAUNE / FLORE</b>			
Faune	Site peu favorable à la faune : zone anthropisée, site très fréquenté, le parking est bitumé	<b>Eviter la mortalité d'espèces faunistiques protégées</b>	Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune

Synthèse : Milieu naturel Biodiversité



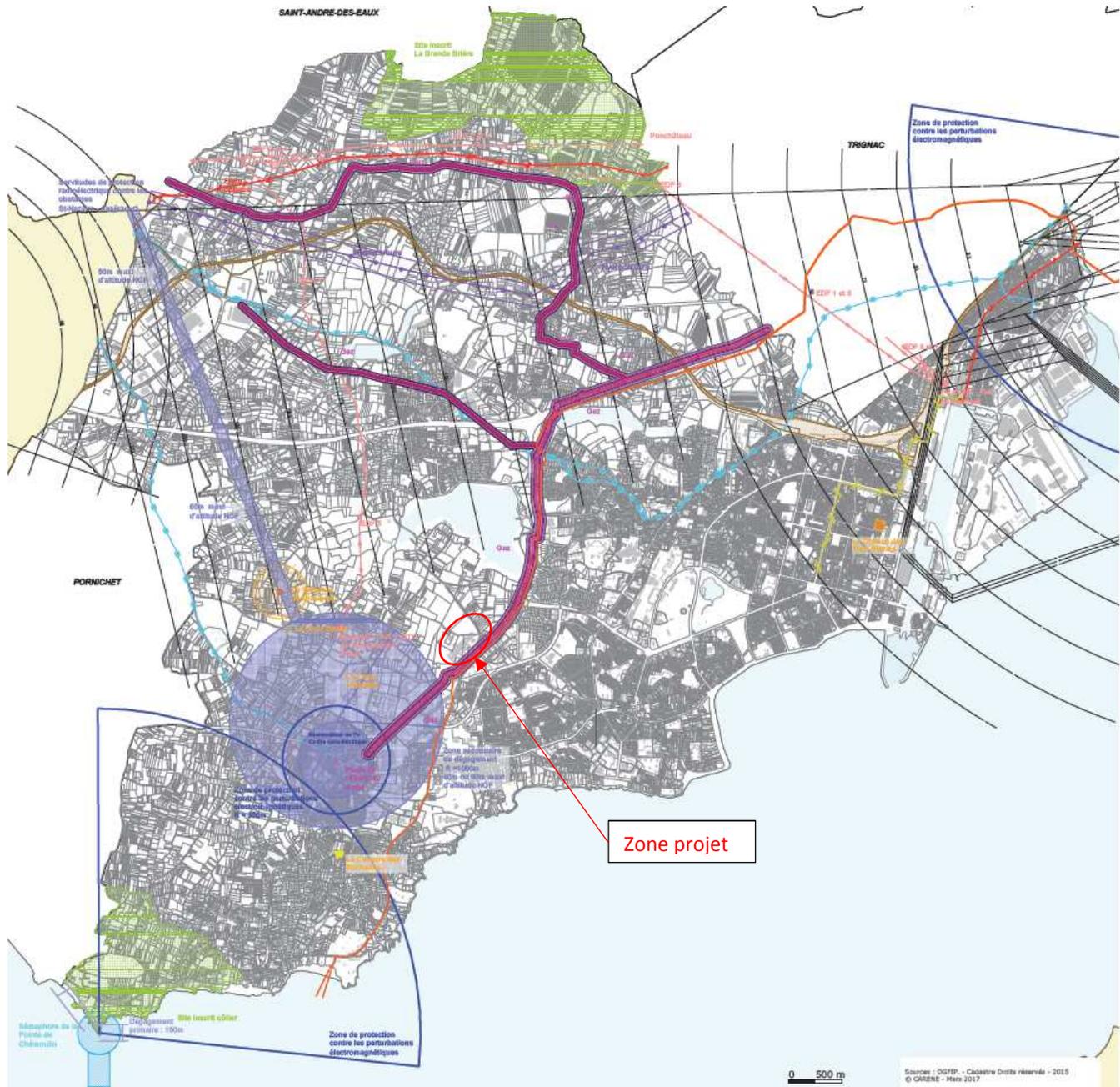
Localisation des ZNIEFFs issue du Plan Local d'Urbanisme de Saint Nazaire.

Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
<b>PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL (Deal Réunion)</b>			
ZNIEFF	La zone projet n'est incluse dans aucun périmètre ZNIEFF. La zone projet se situe à environ 1 320 m de la ZNIEFF type 2 Zones résiduelles de la Baule à Saint Nazaire: Ce zonage environnemental est lié à la présence de l'eau.	Pas d'enjeu particulier car le site est anthropisé, site très fréquenté, le parking est bitumé et ne constitue pas un habitat associé à la présence de l'eau.	Pas de préconisation particulière



THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
<b>Démographie</b>	Saint Nazaire compte 69 784 habitants en 2015, en augmentation.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
<b>Document d'urbanisme</b>	PLU approuvé Le site se trouve en zone UE	Projet d'ombrières photovoltaïque autorisée sur la zone	Prendre en compte les contraintes réglementaires
<b>Servitudes</b>	La zone projet est concernée par la servitude I3 canalisation de gaz, le long du boulevard Georges Charpak.	<b>Prise en compte des différentes réglementations et préconisations associées à cette servitude</b>	<b><i>Prise en compte du règlement relatif à la servitude.</i></b>
	La zone d'étude n'est pas concernée par l'un des périmètres de protection réglementaire associés aux captages publics.	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<b><i>Pas de préconisations particulières</i></b>
<b>Usages – Activités Economiques - Réseaux</b>			
<b>Activités</b>	Le projet est situé sur les aires de stationnement du CHU de la ville de Saint Nazaire. Les enjeux environnementaux et paysagers ont été pris en compte dans la conception du centre hospitalier.	<b>Améliorer la qualité environnementale du centre hospitalier. Participer à la politique de développement des ENR.</b>	Pas de préconisations particulières
<b>Réseaux</b>	Maillage de voirie existant suffisant. Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisation particulière</i>

Synthèse : Milieu humain



- Monument classé (AC1)
- Monument inscrit (AC1)
- Zone de protection des monuments classés (AC1)
- Zone de protection des monuments inscrits (AC1)
- Site naturel Inscrit (AC2)
- Pipeline hydrocarbures liquides (I 1 bis)
- Zone de consultation hydrocarbures (I 1 bis)
- Canalisations de gaz (I3)
- Zone de dangers très graves
- Zone de dangers graves
- Zone de dangers significatifs
- Zone d'effets dominos
- Canalisations d'eau potable (A5)
- Canalisations d'assainissement (A5)
- Ligne électrique (I4)
  - 1 : liaison 225kV n°1 Guersac - Saint-Nazaire
  - 2 : liaison 63kV n°1 La Baule - Guersac
  - 3 : liaison 63kV n°1 Guersac - Helix
  - 4 : liaison 63kV n°2 La Baule - Guersac
  - 5 : liaison 63kV n°2 Guersac - Helix - Saint-Nazaire
  - 6 : liaison 63kV n°2 Guersac - Saint-Nazaire
- Réseau de Télécommunication fibre optique câble posé en pleine terre (PT3)
- Réseau de Télécommunication fibre optique câble posé en conduite (PT3)
- Réémetteur de TV
- Zone de protection contre les perturbations radioélectriques (PT1)
- Zone de dégagement contre les obstacles (PT2)
- Zone de dégagement navigation maritime (AR1)
- Chemin de fer (T1)
- Zone de dégagement aéronautique (T4 et T5)
- Ligne de raccordement électrique du parc éolien en mer
- Faisceau hertzien sémaphore Chemoulin/Tour

Zone projet

Plan Local d'Urbanisme  
de la Ville  
de Saint-Nazaire

Plan des servitudes  
d'utilité publique

Projet approuvé par le Conseil Communautaire  
en sa séance du 21 mars 2017



## Synthèse : Risques Naturels et technologiques

La commune est concernée par plusieurs risques et nuisances

- Un **risque inondation marine** (sur la corniche / la baie urbaine / la zone industrialo-portuaire) et **inondations superficielles** (l'Estuaire de la Loire/ la Brière et les Marais / les plans d'eau)
- Un risque lié aux **mouvements de terrains** (sur la corniche).
- Un risque **météorologique** (vents forts, tempêtes)
- Un risque **sismique** : zone 3 (modérée)
- Un risque **submersion marine et érosion côtière** couvert par le plan de prévention des risques littoral de la presqu'île Guérandaise.
  
- Un risque **Transport de Matières Dangereuses** (routier, voie ferrée, voie d'eau et par canalisation)
- Un **risque industriel** : deux sites présentes des risques même s'ils ne sont pas SEVESO (Cargill France et IDEA groupe).

⇒ **Le projet, dans sa conception, n'est impacté que par le risque sismique.**

**Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune de SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique – MAJ le 18 octobre 2016)**

N° INSEE	Communes	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
44184	SAINT-NAZAIRE	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
44184	SAINT-NAZAIRE	Inondations et coulées de boue	10/01/2001	15/02/2001	19/07/2001	29/07/2001
44184	SAINT-NAZAIRE	Inondations et coulées de boue	04/08/2004	04/08/2004	11/01/2005	01/02/2005
44184	SAINT-NAZAIRE	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	18/10/2007	25/10/2007
44184	SAINT-NAZAIRE	Inondations et coulées de boue	14/09/2006	14/09/2006	22/02/2007	10/03/2007
44184	SAINT-NAZAIRE	Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	28/02/2010	28/02/2010	11/03/2010	13/03/2010
44184	SAINT-NAZAIRE	Inondations et coulées de boue	28/05/2016	28/05/2016	26/07/2016	12/08/2016

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
Risques Naturels	<u>Séisme</u> Ce risque sera pris en compte dans la conception du projet	<b>Solidité et stabilité de l'ouvrage en cas d'épisode sismique</b>	<b>Prise en compte du risque sismique dans la conception de l'installation et contrôle de l'ouvrage</b>
	<u>Risques liés au PPRL</u>	Pas d'enjeu particulier	<i>Pas de préconisation particulière</i>

*Bref historique :*

Les historiens actuels s'accordent à penser que Saint-Nazaire n'est rien d'autre que l'ancien Corbilo, port gallo-romain, lui-même édifié sur le site d'un village néolithique. Le bourg primitif date du XV<sup>ème</sup> siècle et correspond au quartier du Petit-Maroc.

En 1808, Saint Nazaire n'est encore qu'un petit village de pêcheurs et lamaneurs (pilotes qui guident les bateaux de commerce dans l'estuaire). Saint-Nazaire est née avec son port et a grandi avec la construction navale. Avant cette véritable naissance, qui a lieu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'autre Saint-Nazaire, le vieux Saint-Nazaire est une bourgade bâtie sur un promontoire rocheux où résident marins, pêcheurs, commerçants et artisans.

La construction navale prend naissance au XVIII<sup>ème</sup> siècle le long des rives de la rivière du Brivet, à Méan. Le quartier de Méan est rattaché à la commune de Saint-Nazaire en 1865. Dans les années 1860, un premier chantier naval est implanté sur la presqu'île de Penhoët, où est réalisé un bassin prolongeant celui de Saint-Nazaire.  
*(Historique issu du site internet de infoBretagne)*

Saint Nazaire compte 7 bâtiments inscrits ou classés Monuments Historiques :

- Le phare avec sa jetée (cad. non cadastré, domaine public maritime) : inscription par arrêté du 22 novembre 2011
- La balise (cad. non cadastré, domaine public maritime) : inscription par arrêté du 22 novembre 2011
- Le dolmen : classement par liste de 1889
- Dolmen trilithe, dans un square : classement par liste de 1889
- Croix d'Henleix : inscription par arrêté du 18 octobre 1944
- Croix dite du Dernier : inscription par arrêté du 9 janvier 1926
- Calvaire des Rochelles : inscription par arrêté du 18 août 1944

## Synthèse : Patrimoine et Paysage

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
<b>Paysage</b>			
<b>Paysage Perçu</b>	Le projet est situé en zone anthropisée/fréquentée sur le site du centre hospitalier universitaire	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
<b>Paysage vécu</b>	Peu de co visibilité depuis les routes environnantes : arbres à hautes tiges et bâtiments hauts arrêtant le regard	<b>Limiter les co-visibilités</b>	<b>Veiller à l'intégration paysagère du projet</b>
<b>PATRIMOINE</b>			
<b>Périmètres (sites classés et inscrits)</b>	Aucun site identifié dans un rayon de 2 km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
<b>Architecture</b>	Le site n'est pas situé dans le périmètre des 500 m d'un monument historique classé.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières

Nature		Commentaires	Sensibilité
MILIEU NATUREL	Eau	Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP. Le projet de construction du logistique a fait l'objet d'un DLE, le projet d'ombrières n'apportera aucune modification aux mesures compensatoires mis en œuvre (Bassin, noue,...)	0
	Zones protégées	Pas d'enjeu particulier, le parking bitumé est existant (pas d'extension prévue pour le projet)	0
	Faune/flore	Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune marine	0
	Paysage et visibilité	Le projet est situé en zone anthropisée sur le site du centre hospitalier universitaire, les constructions existantes sont hautes et imposantes, les ombrières n'accrocheront que peu le regard dans un tel environnement	0
	Risques Naturels	Le projet ne présente pas de sensibilités vis-à-vis des risques naturels technologiques, hormis la sismicité de la zone qui sera prise en compte dans la conception du projet. Les structures seront dimensionnées selon les charges climatiques et sismiques.	1
ENVIRONNEMENT HUMAIN	<b>Le projet consiste en la mise en place d'ombrières sur des parkings existants</b>		
	Activités	L'enjeu est de développer les énergies renouvelables sur les espaces artificialisés	0
	Archéologie et Monuments Historiques	Aucun vestige archéologique recensé dans l'emprise du projet. Le projet ne se situe pas dans le périmètre de 500 m d'un Monument historique	0
CONTRAINTES ET SERVITUDES	Document d'urbanisme	PLU Zone Urbanisée, le règlement permet la construction d'ombrières photovoltaïques	0
	Réseau divers	La zone projet est concernée par la servitude I3 Les préconisations et réglementations liées à cette servitude seront prises en compte dans la conception des ombrières.	1